

6

ANNEXES

Les communes par unités paysagères

Toponymie nivernaise

Iconographie

Bibliographie

Les mots du paysage

Les communes par unité paysagère

Amognes

BAL	Balleray
BES	Beaumont-Sardolles
DRU	Druy-Parigny
FER	La Fermeté
IMP	Imphy
LIN	Limon
MAH	La Machine
MOO	Montigny-aux-Amognes
OUR	Ourouër
SBA	Saint-Benin-d'Azy
SFI	Saint-Firmin
SJA	Saint-Jean-aux-Amognes
SSU	Saint-Sulpice
SAB	Sauvigny-les-Bois
SOL	Saint-Ouen-sur-Loire
SOU	Sougy-sur-Loire
TRV	Trois-Vèvres

Bas Morvan

AVR	Avrée
BAZ	Bazoches
BLI	Blismes
CER	Cervon
CHA	Chaloux
CHI	Château-Chinon
CHT	Châtin
CHU	Chaumard
CHD	Chiddes
CHO	Chouigny
COR	Corancy
DOM	Dommartin
DSG	Dun-sur-Grandy
EMP	Empury
FLY	Fléty
GAC	Gâcogne
LAR	Larochemillay
LAT	Lanty
LOR	Lormes
LUZ	Luzy

MLE	Marigny-l'Église
MAU	Maux
MHE	Mhère
MIL	Millay
MEM	Montigny-en-Morvan
MOE	Moulins-Engilbert
MOR	Montreuilillon
MSY	Mouron-sur-Yonne
ONL	Onlay
POI	Poil
PRE	Préporché
REI	Remilly
SPU	Sainte-Péreuse
SAM	Saint-André-en-Morvan
SHM	Saint-Hilaire-en-Morvan
SLF	Saint-Léger-de-Fougeret
SMP	Saint-Martin-du-Puy
SSE	Saint-Seine
SPF	Savigny-Poil-Fol
SEM	Sémelay
SER	Sermages
SHO	Saint-Honoré-les-Bains
TAM	Tamnay-en-Bazois
TAZ	Tazilly
TER	Ternant
VAU	Vauclair
VIL	Villapourçon

Bazois

ACH	Achun
ALU	Alluy
ANL	Anlezy
ANT	Anthien
AUN	Aunay-en-Bazois
BAO	Bazolles
BEL	Beaulieu
BIC	Biches
BIL	Billy-Chevannes
BON	Bona
BRY	Brinay
CAE	Challement
CAM	Champallement
CAR	Champvert
CER	Cervon
CET	Cercy-la-Tours
CHB	Châtillon-en-Bazois
CHM	Chaumot
CHY	Chitry-les-Mines
CIZ	Cizely
COL	la Collancelle
COB	Corbigny
CRU	Cruix-la-Ville
DIE	Diennes-Aubigny
DIR	Dirol
DOH	Dompierre-sur-Héry
EPI	Epiry
FET	Fertrève
FRA	Frasnay-Reugny
GER	Germenay
GUI	Guipy
HER	Héry
ISE	Isenay
JAI	Jailly
LIM	Limanton
LOR	Lormes
MLO	Magny-Lormes
MAS	Marigny-sur-Yonne
MAU	Maux
MOP	Montapas
MIC	Michaugues
MOM	Mont-et-Marré
MOC	Montigny-sur-Canne
MOA	Moraches
MOE	Moulins-Engilbert
MSY	Mouron-sur-Yonne
NEI	Neuilly
OUG	Ougny
PAZ	Pazy
POU	Pouques-Lormes
ROY	Rouy
RUA	Ruages
SER	Sermages
SGS	Saint-Gratien-Savigny

SMI	Saint-Maurice
SSA	Saint-Saulge
SLE	Sardy-les-Epiry
SAX	Saxi-Bourdon
TAM	Tamnay-en-Bazois
THG	Thiangés
TIN	Tintury
VAN	Vandenesse
VER	Verneuil
VIY	Ville-Langy
VIT	Vitry-Laché

Donziais

ALC	Alligny-Cosne
BOU	Bouhy
BUL	Bulcy
CAL	La-Charité-sur-Loire
CAO	Champvoux
CIE	Ciez
COS	Cosne-cours-sur-Loire
COT	Couloutre
DOZ	Donzy
ENT	Entrains-sur-Nohain
GAR	Garchy
MAE	La Marche
MER	Menestreau
NAR	Narcy
PER	Perroy
POG	Pouigny
RAV	Raveau
SAD	Saint-Andelain
SCB	Sainte-Colombe-des-Bois
SLA	Saint-Laurent-l'Abbaye
SLO	Saint-Loup
SMN	Saint-Martin-sur-Nohain
SPE	Saint-Père
SQN	Saint-Quentin-sur-Nohain
SUI	Sully-la-Tour
TRA	Tracy-sur-Loire
VLN	Varenes-les-Narcy
VIM	Vielmanay

Les communes par unité paysagère

Entre Loire et Allier

AZY	Azy-le-Vif
CAU	Challuy
CAS	Chantenay-Saint-Imbert
CHE	Chevenon
GIM	Gimouille
LAN	Langeron
LIV	Livry
LUT	Luthenay-Uxeloup
MAO	Magny-Cours
MAA	Mars-sur-Allier
SAI	Saincaize-Meauce
SPC	Saint-Parize-le-Châtel
SPL	Saint-Pierre-le-Moûtier
SSL	Sermoise-sur-Loire
TRE	Tresnay

Haut Morvan

ALI	Alligny-en-Morvan
ARL	Arleuf
BRA	Brassy
CHA	Chaloux
CHI	Château-Chinon
COR	Corancy
DLP	Dun-les-Places
FAC	Fachin
GSC	Gien-sur-Cure
GLU	Glux-en-Glenne
GOU	Gouloux
LDF	Lavault-de-Frétoy
LOR	Lormes
MLE	Marigny-l'Église
MLS	Montsauche-les-Settons
MOU	Moux-en-Morvan
OEM	Ouroux-en-Morvan
PLA	Planchez
SAG	Saint-Agnan
SBI	Saint-Brisson
SLF	Saint-Léger-de-Fougeret
SMP	Saint-Martin-du-Puy
VIL	Villapourçon

Nivernais boisé

ARB	Arbourse
ARZ	Arzambouy
BAL	Balleray
BEF	Beaumont-la-Ferrière
CAD	La Chapelle Saint-André
CSN	La Celle-sur-Nièvre
CES	Cessy-les-Bois
CAP	Champlemy
CAY	Chasnay
CAB	Châteauneuf-Val-de-Bargis
COM	Colméry
CVO	Corvol-l'Orgueilleux
DON	Dompierre-sur-Nièvre
DOZ	Donzy
ENT	Entrains-sur-Nohain
GIY	Giry
GUE	Guérigny
MER	Menestreau
MEO	Menou
MUR	Murlin
NAR	Narcy
NAY	Nannay
NOL	Nolay
OUD	Oudan
PAV	Parigny-les-Vaux
POS	Poiseux
PRY	Premery
SAF	Saint-Aubin-les-Forges
SBN	Saint-Bonnot
SCB	Sainte-Colombe-des-Bois
SMD	Saint-Malo-en-Donzinois
SIC	Sichamps
SMH	Saint-Martin-d'Heuille
VIM	Vielmanay
URZ	Urzy
VAR	Varzy

Pays de Fours

CAN	Charrin
CAR	Champvert

CET	Cercy-la-Tour
DEC	Decize
DEV	Devay
FOU	Fours
ISE	Isenay
LAT	Lanty
MOB	Montambert
MON	Montaron
NOC	La Nocle-Maulaix
REI	Remilly
SHF	Saint-Hilaire-Fontaine
SHO	Saint-Honoré-les-Bains
THX	Thaix
VAN	Vandenesse
VER	Verneuil

Puisaye

ALC	Alligny-Cosne
ANN	Annay
AEQ	Arquian
BIT	Bitry
BOU	Bouhy
CEL	La Celle-sur-Loire
COS	Cosne-cours-sur-Loire
DAM	Dampierre-sous-Bouhy
MYE	Myennes
NEL	Neuvy-sur-Loire
SAP	Saint-Amand-en-Puisaye
SLO	Saint-Loup
SVE	Saint-Verain

Sologne Bourbonnaise

AVL	Avril-sur-Loire
AZY	Azy-le-Vif
CAS	Chantenay-Saint-Imbert
COY	Cossaye
DEC	Decize
DOR	Dornes
FLR	Fleury-sur-Loire
LAM	Lamenay-sur-Loire

LUC	Lucenay-lès-Aix
LUT	Luthenay-Uxeloup
NED	Neuville-les-Decize
SGY	Saint-Germain-Chassenay
SPC	Saint-Parize-le-Châtel
SPV	Saint-Parize-en-Viry
SPL	Saint-Pierre-le-Moûtier
TOL	Toury-Lurcy
TOJ	Toury-sur-Jour

Val de Loire

AVL	Avril-sur-Loire
BED	Béard
CEL	La Celle-sur-Loire
CAU	Challuy
CAL	La Charité-sur-Loire
CAO	Champvoux
CAN	Charrin
CAG	Chaulgnes
CHE	Chevenon
COS	Cosne-Cours-sur-Loire
COU	Coulanges-les-Nevers
COY	Cossaye
DEC	Decize
DEV	Devay
DRU	Druy-Parigny
FLR	Fleury-sur-Loire
FOB	Fourchambault
GAZ	Garchizy
GEL	Germigny-sur-Loire
GIM	Gimouille
IMP	Imphy
LAM	Lamenay-sur-Loire
LUT	Luthenay-Uxeloup
MAE	La Marche
MAZ	Marzy
MEV	Mesves-sur-Loire
MYE	Myennes
NEL	Neuvy-sur-Loire
NEV	Nevers
PAV	Parigny-les-Vaux
POE	Pougues-les-Eaux

Les communes par unité paysagère

POL	Pouilly-sur-Loire
SAB	Sauvigny-les-Bois
SAD	Saint-Andelain
SEL	Saint-Eloi
SHF	Saint-Hilaire-Fontaine
SLI	Saint-Léger-des-Vignes
SOL	Saint-Ouen-sur-Loire
SSL	Sermoise-sur-Loire
SOU	Sougy-sur-Loire
TRA	Tracy-sur-Loire
TRO	Tronsanges
VAV	Varennes-Vauzelles

Vaux de Montenoison

ART	Arthel
ARZ	Arzambouy
AUU	Authiou
BRB	Brinon-sur-Beuvron
BUY	Bussy-la-Pesle
CAM	Champallement
CAI	Champlin
CHZ	Chazeuil
CHV	Chevannes-Changy
COC	Courcelles
CRU	Crux-la-Ville
CVE	Corvol-d'Embernard
CVO	Corvol -l'Orgueilleux
CUN	Cuncy-les-Varzy
LUR	Lurcy-le-Bourg
MAY	Marcy
MOS	Montenoison
MOY	Moussy
OUL	Oulon
PAR	Parigny-la-Rose
PRY	Prémery
SBB	Saint-Benin-des-Bois
SFR	Saint-Franchy
SPM	Saint-Pierre-du-Mont
SRE	Saint-Réverien
SMR	Sainte-Marie

SSA	Saint-Saulge
VAR	Varzy
VIS	Villiers-le-Sec

Vaux d'Yonne

AMA	Amazy
ANT	Anthien
ARM	Armes
ASN	Asnan
ASS	Asnois
BAZ	Bazoches
BEU	Beuvron
BIO	Billy-sur-Oisy
BRE	Breugnon
BRB	Brinon-sur-Beuvron
BRV	Brèves
CAE	Challement
CHH	Chevroches
CLY	Clamecy
CUN	Cuncy-les-Varzy
CVO	Corvol l'Orgueilleux
DIR	Dirol
DOY	Dornecy
FLZ	Flez-Cuzy
GRE	Grenois
LYS	Lys
MAI	la Maison-Dieu
MIC	Michaugues
MET	Metz-le-Comte
MOA	Moraches
MOI	Moissy-Moulinot
MOX	Monceaux-le-Comte
NEU	Neuffontaines
NUA	Nuars
OIS	Oisy
OUA	Ouagne
POX	Pousseaux
RIX	Rix
RUA	Ruages
SAC	Saint-Aubin-des-Chaumes

SDI	Saint-Didier
SGB	Saint-Germain-des-Bois
SAZ	Saizy
SUR	Surgy
TAC	Taconnay
TAL	Talon
TAN	Tannay
TEI	Teigny
TRU	Trucy l'Orgueilleux
VIO	Vignol
VSY	Villiers-sur-Yonn

Toponymie nivernaise

Amognes

Le nom des Amognes est cité pour la première fois en février 706 par Fortunat, sous la dénomination « Pagus Amoniensis », dans « La vie de St-Germain, évêque de Paris ». Ce nom, d'Amognes signifie « La terre aux moines » d'après Guy Coquille, en latin Alimonia signifie «Nourriture». Ce bassin argilo-calcaire, délimité par de hautes buttes boisées fut de tout temps renommé pour sa fertilité. C'est à la richesse du sol que certains auteurs expliquent l'origine de son nom.

Le pays des Amognes, recouvrait un territoire plus étendu auparavant, puisque les communes de : Rouy, Corbigny, La Charité-sur-Loire, Bona et Balleray (en partie) le constituaient aussi.

Le Nom « Amognes » subsiste dans deux noms de communes, Saint-Jean-aux-Amognes et Montigny-aux-Amognes, dans le canton de Saint-Benin, et surtout dans la forêt des Amognes (1 500 ha) proche de Nevers; il est revivifié par la communauté de communes des Amognes, groupement intercommunal de la Nièvre correspondant au canton de Saint-Benin-d'Azy et siégeant au chef-lieu (16 communes, 5 000 hab.).

Au début du XIXe siècle, les Amognes était un pays « à blé et à vigne ». Dans tous les cantons, les terres étaient 4 à 5 fois plus nombreuses que les prés. La progression des herbages, ininterrompue pendant 2 siècles (1770 -1970) s'est faite parallèlement à celle du bétail blanc Charolais.

Région d'agriculture et d'élevage, le pays des Amognes, qui correspond approximativement aux cantons de Guérigny et Saint Benin d'Azy, recèle de nombreuses fermes aux allures caractéristiques du Nivernais.

Les grands domaines se composent de plusieurs bâtiments dont souvent une grange étable avec un porche avancé typique des constructions de la région. La Forêt des Amognes fut le théâtre de violents affrontements entre maquisards et

occupants lors de la dernière guerre.

Amognes (Les), petite contrée du Nivernais qui, au commencement du VIIème siècle, comprenait une partie des pagus de Nevers et d'Avallon ; depuis les limites de cette contrée se rétrécirent beaucoup, et au moment de la Révolution, on ne donnait plus ce nom qu'au territoire qui forme maintenant le canton de Saint-Benin-d'Azy et quelques communes des cantons limitrophes.

«Dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

Les Amognes sont citées parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII siècle.

Bazois

Bazois (Le), petite contrée du Nivernais qui comprenait le canton actuel de Châtillon , une grande partie de celui de Moulins-Engilbert et une petite partie de ceux de Château-Chinon, Fours et Saint-Benin-d'Azy.

«dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

Le nom de Bazois vient d'ailleurs de «bas» et de «des» signifiant «vallées et pâturages».

Guide des Pays de France, Frédéric Ziéglleman 1999, Fayard

Le Bazois est cité parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII siècle.

Donzinois

Donzinois (Le), petite contrée enclavée dans le Nivernais, qui, dans l'origine, faisait partie du pays des Sénonais ; sa capitale était Donzy. Cette contrée s'étendait dans la partie nord du canton de Donzy, la partie ouest du canton de Varzy et le département de l'Yonne.

«Dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

Le «Donziais» est cité parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII siècle.

Entre Loire et Allier

«L'Entre Loire et Allier» cité parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII siècle, comprenait alors tout le territoire compris entre les deux cours d'eau, dont la partie appelée maintenant Sologne Bourbonnaise.

Puisaye

Puisaye (La), petite contrée, jadis couverte de forêts, comprise entre l'Auxerrois à l'est, le Gâtinais au nord, le Berry à l'ouest et le Nivernais au sud, qui dépendait du diocèse d'Auxerre et se partageait entre les élections de Gien et de Clamecy. Elle avait donné son nom à l'un des archidiaconés du diocèse d'Auxerre. La Puisaye a été divisée entre les départements de la Nièvre, de l'Yonne et du Loiret. La partie nivernaise forme maintenant à peu près le canton de Saint-Amand, la partie septentrionale du canton de Cosne et la partie occidentale du canton de Varzy.

«dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

L'étymologie demeure incertaine. Certains y voient une origine celtique (« Poy » pour pays humide et « saga » pour forêt), avant de devenir « Poiseia » ou « Puseio » au XIIe siècle et enfin « Puisoye » pour finir « Puisaye ». Selon les Poyaudins; puisaye viendrait du verbe «poiser» qui signifie marcher dans la boue au point que le sabot s'enfonce.

Guide des Pays de France, Frédéric Ziéglleman 1999.

L'image traditionnelle de la Puisaye est celle d'une région humide et verdoyante où les belles forêts protègent de grands étangs. Pourtant, les contrastes sont marqués entre le centre et le nord dont le sous-sol crayeux permet la culture ; et le sud-est et l'est installés sur les sables et les argiles du crétacé inférieur qui présentent un paysage de bocage. C'est un pays fermé d'élevage et de pâtures, qui a été très longtemps pauvre et isolé. L'habitat y était très dispersé. Le grès ferrugineux est également une caractéristique géologique de la Puisaye, qui se retrouve dans l'habitat traditionnel.

Toponymie nivernaise

Les ressources naturelles expliquent deux activités qui ont marqué l'histoire économique du «pays» de Puisaye : l'exploitation du bois et la poterie. La poterie a été une véritable industrie jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Elle est encore vivante grâce à la présence de nombreux céramistes potiers, notamment à Saint-Amand-en-Puisaye et Bonny-sur-Loire, mais ce sont plus des artistes ou artisans. Ils s'inscrivent dans une riche tradition, dont la figure marquante est Jean Carriès, sculpteur et potier qui avait un atelier à Saint-Amand-en-Puisaye. Wikipédia2010

Morvan

L'étymologie celtique du terme Morvan consacre le sens de «montagne Noire». A noter, que l'expression «morvan» se retrouve dans d'autres pays celtiques, comme la Bretagne. Près de Ploermel, de Landernau, on trouve la « Roche Morvan », « Méniac Morvan » est présent à proximité de Saint-Malo - site université Paris V

Morvand (Le), pays jadis partagé entre le Nivernais et la Bourgogne, aujourd'hui divisé entre les départements de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, présentant du nord au sud, d'Avallon (Yonne) à la chaîne de l'Appenelle, qui domine la ville de Luzy, un massif granitique et montagneux de vingt-deux lieues de long, sur une largeur qui varie de huit à douze lieues.

Le Morvand nivernais comprenait à peu près toute la partie de cette petite contrée renfermée aujourd'hui dans le département de la Nièvre; sa ligne de séparation avec le Morvand bourguignon commençait aux montagnes de Dône, montait au mont Beuvray, de là à Glux, et tirait droit à la montagne des Poiriers, à l'ouest d'Anost ; elle se dirigeait ensuite, entre Gien-sur-Cure et Ménessaire, au sommet

du Mont-Moux et à celui du Grand Habre, au nord-ouest d'Alligny ; passant enfin entre Saint-Brisson et Saint-Agnan, elle allait joindre le cours de la rivière de Cure à Dun-les-Places, et ne le quittait plus jusqu'à Pierre-Perthuis, si ce n'est à Chastellux, pour donner ce château à la Bourgogne. Le Morvand nivernais forma, en 1790, les districts de Château-Chinon, de Corbigny et de Moulins-Engilbert; il fut ensuite réparti entre les arrondissements de Château-Chinon et de Clamecy. «Dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

Le Morvan est cité parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII^{ème} siècle.

Nivernais

Nivernais (Le), ancienne province, bornée au nord-est, à l'est et au sud-est par la Bourgogne, au sud et au sud-ouest par le Bourbonnais, à l'ouest par le Berry et au nord-ouest par l'Orléanais. Elle tirait son nom de Nevers, sa capitale, et comprenait neuf petites divisions : les Amognes, le Bazois, le Donzinois, le Pays entre Loire et Allier, la Puisaye, les Vaux-de-Montenoison, les Vaux-de-Nevers, les Vaux-d'Yonne et la partie occidentale du Morvand. Elle a formé presque tout le département de la Nièvre ; une petite partie est dans le sud-ouest de celui du Loiret, et une autre dans l'est de ceux du Cher et de l'Allier. Le Nivernais forma le comté, puis le duché de Nevers. «Dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

Sologne Bourbonnaise

La Sologne bourbonnaise, d'entre Allier inférieur et Loire, aux terrains constitués par les sables et argiles du Bourbonnais, doit être inscrite dans la liste des régions françaises à étangs (Sologne, Brenne, Dombes, Forez, jadis Landes, etc.) et a tiré son nom de cette particularité. Ce nom, inconnu jadis, encore peu usité par les

habitants, s'est répandu par l'école sans doute, et pour avoir été adopté par les administrations de l'agriculture, du génie rural, du cadastre : « cette appellation, ignorée des anciens, est depuis trente ans devenue familière ; elle n'en demeure pas moins intellectuelle, scolaire en quelque sorte », dit fort bien Mr B. Pasquet. Elle est due à une comparaison avec la vraie Sologne voisine, très différente par sa constitution physique et les terrains, mais pays d'étangs elle aussi. René Musset - Annales de Géographie - 1951

Vaux de Montenoison

Les Vaux de Montenoison sont cités parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII^{ème} siècle.

La châtellenie de Montenoison avait dans son ressort cent trente fiefs; elle comprenait presque toute l'étendue des cantons de Prémery et de Brinon-les-Allemands, le nord-ouest du canton de Pougues, le nord du canton de Saint-Saulge et une petite partie des cantons de Varzy et de la Charité. «Dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale

Vaux de Nevers

Les Vaux de Nevers sont cités parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII^{ème} siècle.

Vaux d'Yonne

Les Vaux d'Yonne sont cités parmi les huit contrées principales du Nivernais, définies par Guy Coquille au XVII^{ème} siècle.

Iconographie

Photographies

Photographies réalisées pour l'équipe par François Bonneaud et Stéphane Bertin de 2010 à 2011.



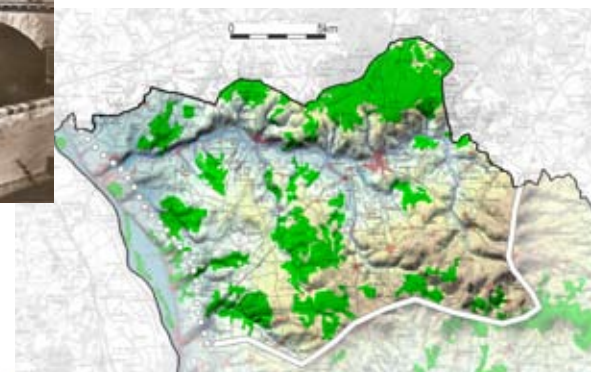
Photographies aériennes

-Site de l'observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne. 2006
-Mission aérienne de la gendarmerie nationale suite à l'inondation de Décembre 2003
-Mission aérienne de la DDE de la Nièvre de 2000 sur le val de Loire



Cartes postales anciennes

- Cartes postales anciennes et photographies des deux campagnes de prises de vue de l'Observatoire photographique prêtées par le Parc naturel régional du Morvan
- Collection personnelle de Jean-François CLEMENT de la DDT de la Nièvre.



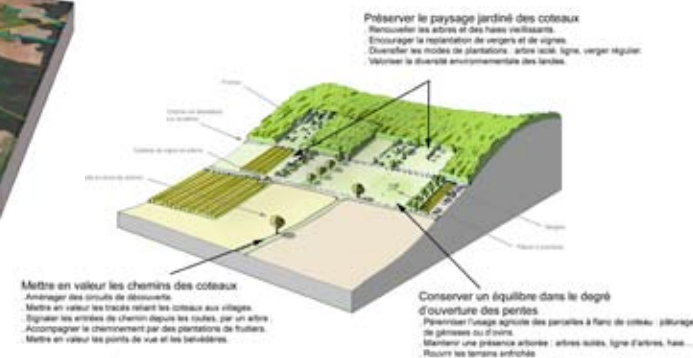
Cartes

Cartes réalisées sous SIG par Jacques Vertes, assisté de François Bonneaud pour les cartes des entités paysagères et de Thomas Schmutz pour les cartes du département.



Blocs-diagrammes

Blocs diagrammes illustrant les entités paysagères, réalisés sous SIG par Jacques Vertes, assisté de François Bonneaud.
Blocs diagrammes illustrant les enjeux paysagers, réalisés par François Bonneaud.



Bibliographie

Ouvrages nationaux

- Tableau de la géographie de la France. 1903. Paul Vidal de la Blache
- France Géographie tourisme. 1952. Carte géologique de la France au millionième. 1996. BRGM
- Guide des pays de France. 1999. Frédéric Zégierman

Etudes régionales

- Carte des grands ensembles paysagers de Bourgogne. 1997. Diren Bourgogne
- Carte des paysages socialement reconnus de Bourgogne. 1999. Diren Bourgogne – DAT Conseils
- L'environnement en Bourgogne, les enjeux

Etudes sur le département de la Nièvre

- Dictionnaire topographique du département de la Nièvre» de Georges de Soultrait - 1865 imprimerie impériale
- La Nièvre pays et paysages. 1994. Mémoire de maîtrise de géographie. Isabelle Gaborieau
- La Nièvre, synthèse et enjeux : vers une charte paysagère. 2003. Étude CESA
- L'environnement dans la Nièvre. 2000. Préfecture de la Nièvre
- Atlas des paysages du PNR du Morvan. 2003. Bonneaud-Bertin-Schmutz-Vertès
- Observatoire photographique du Parc naturel régional du Morvan

- Les Paysages ligériens de Nevers à Neuvy-sur-Loire

- Plan de paysage -cantons Decize - La Machine

- Diagnostic architectural et paysager du Pays Bourgogne Nivernaise

- Plan de paysage communauté de communes Puisaye Nivernaise

- Charte d'itinéraire de l'A77 dans la Nièvre tracé A77 du Nord au Sud de la Nièvre. 2000. DDE de la Nièvre .

- Etude Paysagère préalable à la protection et à la gestion du Bec d'Allier

- Rapport de présentation du projet de classement du site du Bec d'Allier

- Etudes paysagères - Aménagements paysagers RN 7

Etudes paysagères sur les territoires voisins de la Nièvre

- Atlas des paysages de l'Yonne. 2008. Diren Bourgogne, DDE de l'Yonne – Agence Folleau-Gautier
- Atlas des paysages de la Puisaye (Yonne). 1999. DDE de l'Yonne- Comptoir des Projets
- Atlas des paysages du Cher
- Atlas des paysages du Loiret

Sites internet

- Dreal Bourgogne : www.bourgogne.ecologie.gouv.fr
- Bourgogne Nature (site de l'observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne.) : www.bourgogne-nature.fr
- PNR du Morvan : www.parcumorvan.org
- Conseil général de la Nièvre : www.cg58.fr
- Portail de l'information publique environnementale du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) : www.toutsurlenvironnement.fr/Nievre
- Communauté de Communes Puisaye Nivernaise : <http://comcom-puisayenivernaise.fr>
- Les Lavois de France -Nièvre : <http://-france.lavois.free.fr/region/Nievre/Nievre.html>

Les mots du paysage

Composante paysagère

Élément simple du paysage participant à la composition et à l'identité des paysages nivernais. Les composantes peuvent être de nature agricole (le verger, l'arbre isolé, la rangée de fruitiers...), bâtie (le clocher, le mur de pierre, la place, l'entrée...), hydraulique (le ruisseau, le canal...), forestière (le petit bois, la coupe...) ou liées aux circulations (la route en belvédère, la piste forestière, le sentier...). Composante : élément d'un ensemble complexe. Petit Robert.

Covisibilité

Une aire de covisibilité est une portion de paysage que le regard peut découvrir dans son ensemble depuis plusieurs points répartis de part et d'autre de l'aire.

La présence d'une telle aire permet de lire et de comprendre aisément l'organisation du paysage, ce qui donne souvent une grande force au paysage ainsi perçu. Mais elle implique aussi la nécessité d'une vigilance accrue, car le paysage étant vu depuis plusieurs endroits de façon globale, il devient très sensible à tout changement d'affectation du sol (culture, boisement, construction), ou à toute modification dans la gestion du territoire.

Echelle

Pour évaluer la dimension d'un paysage, le cerveau se réfère à des éléments qu'il connaît bien. Ainsi les habitations, les arbres et l'emprise de ce chemin de halage taillé dans la falaise permettront de reconnaître que ce canyon est de modeste dimension. L'estimation de « l'échelle d'un paysage » est importante, car elle permet ensuite de proposer des équipements qui ne doivent être ni démesurés ni mesquins. Le respect du rapport d'échelle entre éléments d'un paysage est une condition de son bon « équilibre visuel ».

«Rivières et paysages» Marie-France Dupuis-Tate et Bernard Fischesser

Ligne de force

Élément prépondérant qui a une échelle suffisante pour marquer le paysage, être identifiable visuellement, donc reconnu. Il peut ainsi s'agir d'un coteau, d'un front boisé, d'un fleuve ou d'une infrastructure importante... Les lignes de force du paysage conduisent le regard, ces lignes sont les premières que nous suivons des yeux quand nous regardons un paysage. Les repérer est important car elles structurent la perception du paysage et doivent être prise en compte dans tout projet d'aménagement du territoire, afin de ne pas les contrarier mais, au contraire, de se caler sur elles et de renforcer ainsi la lisibilité du paysage.

Lisibilité

Pouvoir appréhender facilement l'organisation d'un paysage permet d'en garder une image forte et plaisante. Et cela tient tout à la fois à l'existence de points de repère qui permettent de bien s'y situer à tout moment, au regroupement en un nombre limité d'ensembles d'éléments visuels par effet de ressemblance (alignement d'arbres, regroupement d'habitations de couleurs et de formes similaires, types de cultures ...) et, mais cela est plus subtil, d'une relation logique entre l'organisation perçue de ce paysage et son contexte naturel et social.

Ce concept de lisibilité qui, finalement, traduit un certain sentiment de confort visuel chez l'observateur d'un paysage peut être un guide précieux pour le paysagiste qui souhaite affirmer « l'identité » d'un paysage et la cohérence de ses ambiances. «Rivières et paysages» Marie-France Dupuis-Tate et Bernard Fischesser

Paysage

Le paysage est le visage d'un pays. PAYS, du latin pagus : contrée. Le terme correspondra

successivement à la seigneurie médiévale puis à l'arrondissement républicain, pour tendre aujourd'hui vers l'idée de bassin de vie.

Le paysage est tout d'abord un genre artistique, apparu à la Renaissance : « la vue de paysage ». C'est, en 1690, « l'aspect d'un pays, le territoire jusqu'où la vue peut porter ». Trois siècles plus tard, le mot exprime toujours la perception qu'a l'homme de son espace de vie.

Étym.: ce que l'on voit du pays, d'après le mot italien paesaggio, apparu à propos de peinture pendant la Renaissance ; ce que l'œil embrasse... d'un seul coup d'œil, le champ du regard. Le paysage est donc une apparence et une représentation : un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins (...). Il n'est de paysage que perçu. Certains de ses éléments n'ont pas attendu l'humanité pour exister; mais s'ils composent un paysage, c'est à la condition qu'on les regarde. » D'après Roger Brunet « Les mots de la géographie »

«Partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et ou humains et de leurs interrelations. Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social,...) il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion, et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emploi.

(...)Le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales(...)il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne(...) Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des

Les mots du paysage

populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien. » D'après la Convention européenne du paysage - Florence octobre 2000.

Rupture

Limite réduite formant une frontière brusque entre deux unités paysagères. Passage soudain d'une unité paysagère à une autre.

Unité paysagère

A une échelle d'analyse donnée (ici, l'échelle du PNR du Morvan), portion d'un territoire présentant des caractéristiques paysagères distinctes découlant de la perception, de l'organisation et de l'évolution des éléments suivants : morphologie, relief, occupation des sols, organisation du bâti, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique, ... etc. Celles-ci l'identifient et le différencient des unités paysagères contiguës.

A l'intérieur d'une unité, des territoires hétérogènes peuvent être réunis, tant qu'ils respectent les caractéristiques principales de l'unité.

Cette portion d'un territoire distinct correspond à un premier niveau de subdivision d'un territoire d'étude.

« Les unités paysagères sont définies comme des paysages portés par des espaces dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères»

Source : Méthode d'inventaire des paysages, Ministère de l'Équipement.

«Une unité paysagère est un ensemble d'éléments physiques et naturels homogènes,

avec des caractéristiques propres, une organisation spatiale spécifique et son ambiance, qui se distingue d'un espace voisin.» La charte paysagère, Mairie-conseil et la Fédération des parcs naturels régionaux de France

Sous-unité paysagère

Sous-division d'une unité paysagère, présentant des caractéristiques paysagères propres qui l'individualisent au sein d'un ensemble reconnu constitué par l'unité paysagère.

Transition

Portion de territoire mettant en relation plusieurs unités paysagères. Une transition, à une échelle donnée, est caractérisée par une modification progressive des caractéristiques des deux unités paysagères, au fur et à mesure que l'on progresse vers l'une ou l'autre.